

MAIRIE  
DE  
MONTRÉSOR



## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 AVRIL 2025

### Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le vendredi 25 avril 2025 à 19h00.

Dates de convocation et d'affichage : 18 avril 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 11. Présents : 08. Votants : 10. Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes BEGUIN BISIAUX SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIER MOUSNY TOURATIER.

Absents : Mme JUILLET M.M. ARCHER POUIT.

M. POUIT a donné pouvoir à M. GAULTIER ; M. ARCHER à M. MOUSNY.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mardi 15 avril 2025. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

### Gestion des espaces publics

1. Aménagement de la rue de Chemillé.  
M. le Maire présente aux conseillers les résultats de la consultation réalisée auprès des entreprises dans le cadre de l'aménagement de la rue de Chemillé.  
- Propositions pour le réaménagement de la voie existante :  
\* VERNAT : 51 697 € HT.  
\* CADIEUX : 56 097 € HT.  
\* THIESSET : 49 179 € HT. Cette proposition ne comprend pas le plan de récolement.  
\* BUSSER : 61 706, 70 € HT.  
- Propositions pour le cheminement piéton :  
\* VERNAT : 11 836 € HT.  
\* CADIEUX : 12 340 € HT.  
\* THIESSET : 7 910 € HT.  
\* BUSSER : 16 090 € HT. M. le Maire invite le Conseil municipal à délibérer.

#### Délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition de l'entreprise VERNAT d'un montant de 51 697 € HT, cette dernière comprenant le plan de récolement, pour le réaménagement de la voie existante. L'assemblée désigne l'entreprise THIESSET pour le cheminement piéton avec une offre à 7 910 € HT.

